

SCHEMA 1 : LA GESTION DES RISQUES POUR LES POUVOIRS PUBLICS - UN PROCESSUS DECISIONNEL

241 P NP DM585.1

Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes

6211-04-004

Lévis

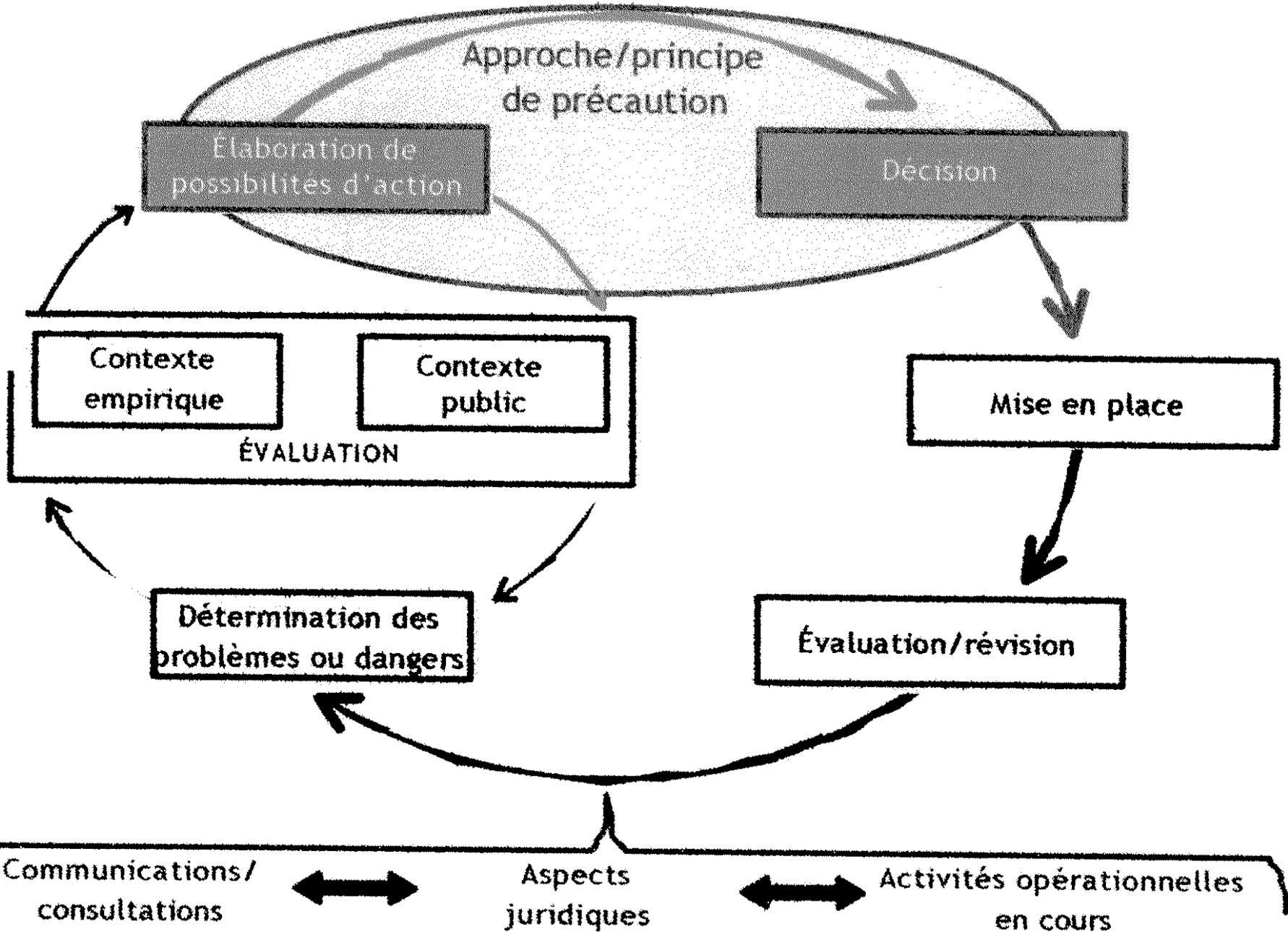


SCHÉMA 2

élevée

Incertitude
scientifique

faible

changement climatique
appauvrissement des stocks de poissons/ENUP
particules solides
VOC et donneurs de sang
appauvrissement de l'ozone

négligeable/
réversible

Préjudice

grave/
irréversible

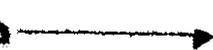
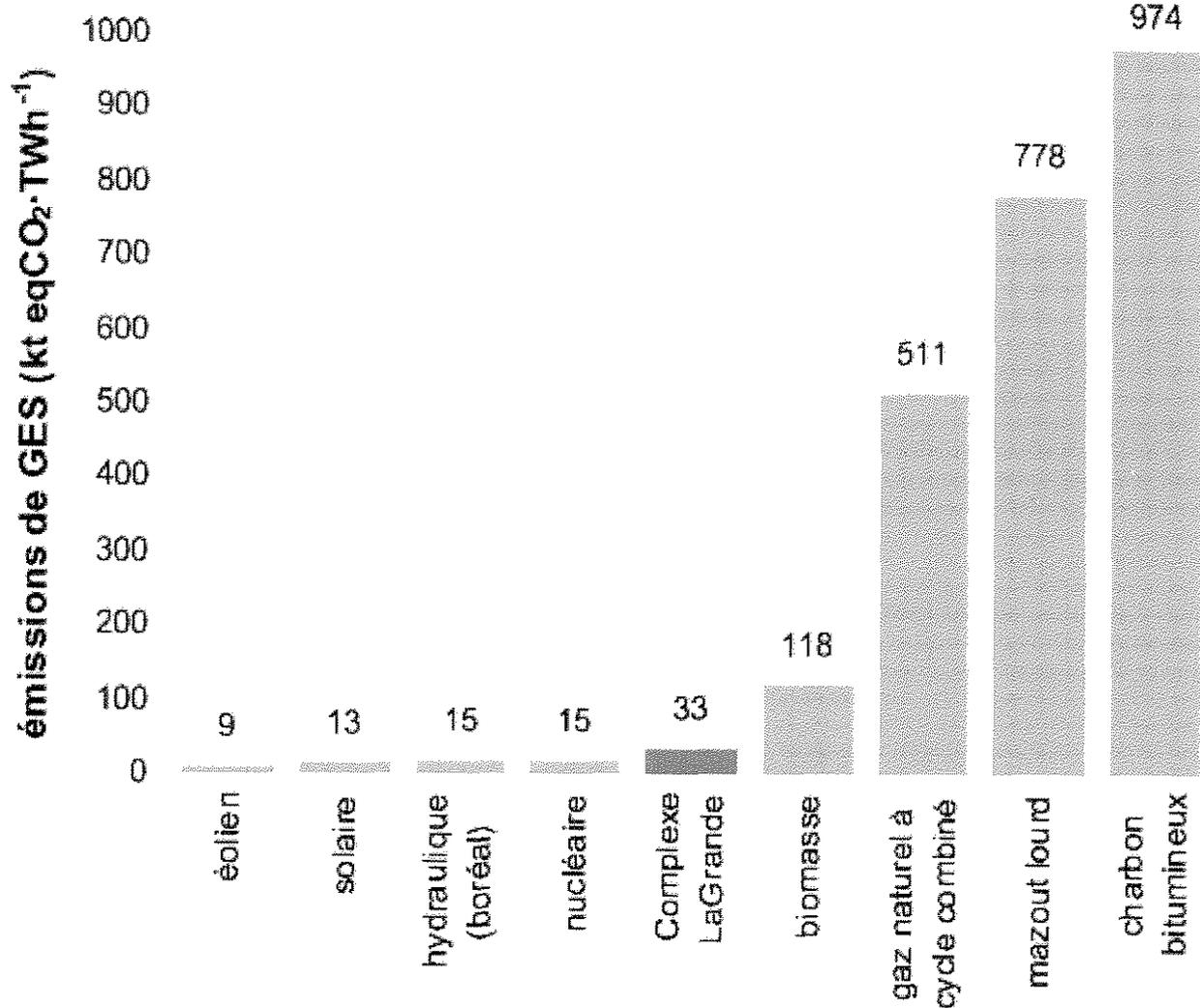


SCHÉMA 3



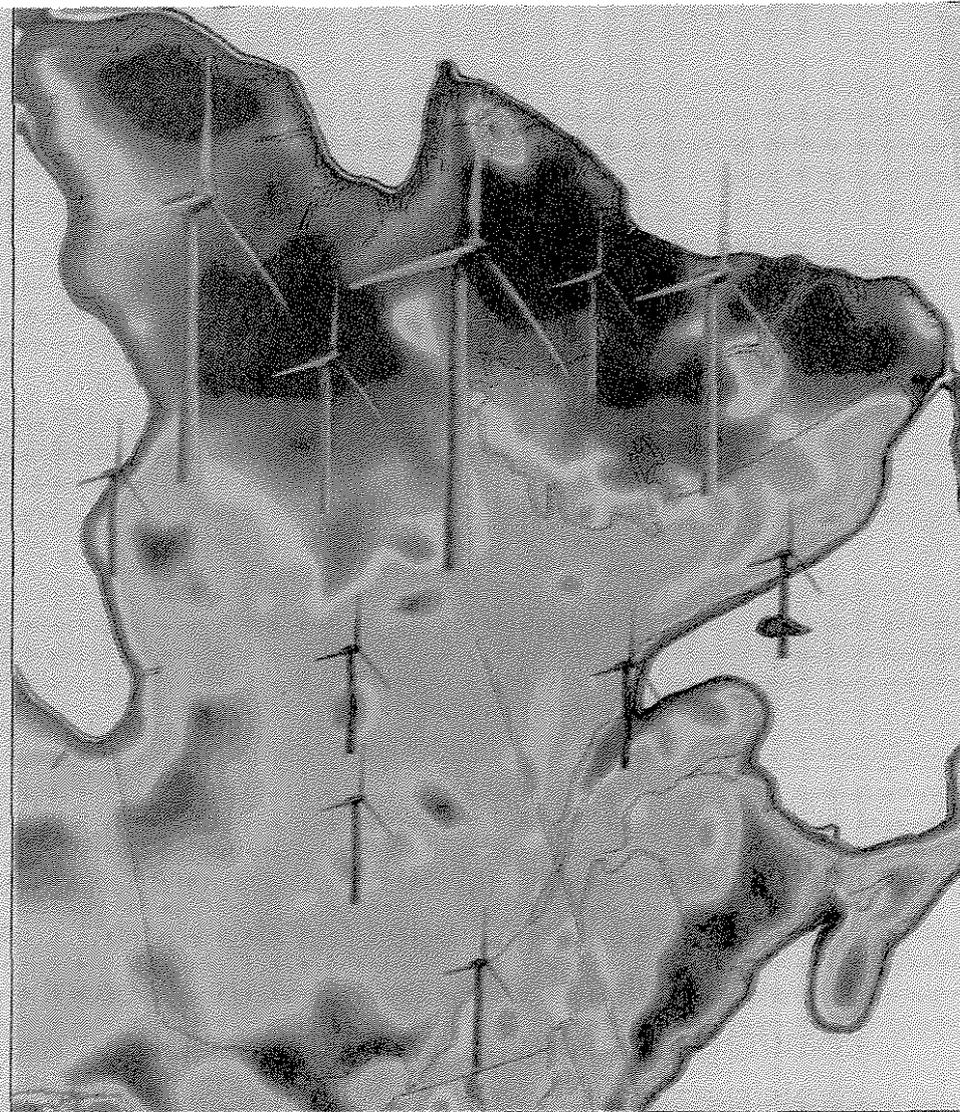
Comparaison de différentes filières de production d'électricité quant à leurs émissions de GES (la version originale de cette figure est disponible sur le site d'Hydro-Québec à l'adresse suivante : http://www.hydroquebec.com/environnement/chang_clim/pdf/fr1.pdf)

Bien entendu, devant ces arguments pratiques et économiques, étoffés de surcroît par une promesse de création d'emplois, la question des GES générés par la future centrale est évacuée. Au taux d'émission estimé pour une centrale au gaz naturel à cycle combiné (511 kt eqCO₂·TWh⁻¹), la centrale du Suroît, qui assurera une production annuelle moyenne de 6,5 térawatt-heures (TWh), produira annuellement environ 3,3 mégatonnes (Mt) d'équivalents CO₂. Soit un peu plus que les émissions annuelles du

L'Arabie Saoudite de l'énergie verte

*Le potentiel éolien du Grand Nord
dépasse largement la production
actuelle d'Hydro-Québec*

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR



ENVIRONNEMENT CANADA

Les trois méga-gisements éoliens relevés par le système WEST d'Environnement Canada sont représentés en rouge foncé sur cette carte informatisée. Le rouge montre les zones les plus venteuses du Québec, qu'on retrouve aussi sur les milliers de kilomètres de rives, à l'ouest comme à l'est.